

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C.)

Réunion du mercredi 13 juin 2018

Demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension d'un centre commercial par création d'un point de vente à l enseigne CENTRAKOR sur la commune de Trélissac.

Réunie le 13 juin 2018, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a décidé d'autoriser l'exploitation commerciale pour l'extension d'un ensemble commercial par création d'un point de vente à l'enseigne CENTRAKOR sur la commune de Trélissac, d'une surface de vente totale de 2 300 m².